

Licence Professionnelle

Assurance, Banque, Finance :

Chargé de clientèle

Parcours Management financier et marketing des services

Formation en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation)
Formation continue (salariés souhaitant évoluer au sein de leur entreprise)

La licence professionnelle permet de répondre à une demande spécifique des entreprises. La formation vise à doter les étudiants d'une double compétence : financière et commerciale. Elle permet de compléter leur formation initiale Bac+2 par une année de professionnalisation tout en offrant la possibilité d'une insertion professionnelle rapide.

Objectifs spécifiques à la formation par alternance

- Proposer à des étudiants d'origines diverses des outils techniques, technologiques et commerciaux afin de les intégrer rapidement dans le secteur des services.
- Permettre d'allier la théorie et les apprentissages sur le terrain. L'alternant est acteur en tant que collaborateur et salarié. Ceci permet, grâce à l'action sur le terrain, une implication forte de l'alternant et du maître d'apprentissage dans une formation qui vise une insertion rapide dans le monde du travail.
- Rendre opérationnels des alternants tout en les orientant vers le domaine des services financiers et commerciaux. Dès lors l'apprentissage s'avère le moyen d'intégration, le plus rapide et le plus performant, au monde de l'entreprise.

Débouchés

- Conseiller(e) ou Chargé(e) de clientèle de particuliers dans le secteur bancaire
- Conseiller(e) en assurance
- Conseiller(e) financier
- Crédit manager
- Chargé(e) d'études commerciales
- Trésorier(e)
- Plus généralement : gestionnaire d'informations à caractère financier, fiscal ou commercial, ...
- Et à plus long terme, conseiller(e) ou chargé(e) de clientèle professionnelle ou gestionnaire de patrimoine.

Admission

- Etudiants titulaires d'un Bac+2 (DUT, BTS, L2, ...)
- Salariés titulaires d'un diplôme de niveau 5 (Bac+2)

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP 85), démarche gratuite à l'IUT de Valence. La VAPP permet d'accéder à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis en validant une expérience professionnelle, les formations suivies ou les acquis personnels.

Limite d'âge pour la formation en alternance (contrats d'apprentissage) : avoir 29 ans au plus au 1er jour du contrat.

Processus de recrutement

Les candidatures sont d'abord examinées par l'IUT puis transmises aux entreprises partenaires qui choisiront leurs futurs apprentis. Mais il est fortement conseillé de chercher une entreprise. Ce choix sera soumis à l'approbation du responsable de la licence professionnelle.



Contacts :

IUT de Valence
LP ABF

51, rue Barthélemy de Laffemas
BP 29 - 26901 Valence Cedex 9
Tél. : 04 75 41 88 15

iutvalence-lpabfmfs-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr

Formation en partenariat avec :



FORMASUP IDA
3 avenue Marie Reynoard
38100 GRENOBLE
Tél. : 04 76 84 56 52



CFA DIFCAM Auvergne- Rhône Alpes
12, place de la Résistance
38041 GRENOBLE Cédex
Tél. : 04 76 56 08 05



FORMAPOSTE SUD EST
Technopôle de Château Gombert
« Les Baronnie » - Bât. E
Rue Paul Langevin - CS 50005
13453 MARSEILLE CEDEX 13



RNCP : 30181
Code diplôme Apprentissage : 25031395

IUT Valence
Université Grenoble Alpes

Mise à jour : Septembre 2021

Licence Professionnelle

Assurance, Banque, Finance :

Chargé de clientèle

Parcours Management financier et marketing des services

Formation en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation)
Formation continue (salariés souhaitant évoluer au sein de leur entreprise)

Enseignement

Formation en alternance

475 h de cours + 110 h de projets (dont 55 h encadrées)

- Rythme de l'alternance : 2 à 3 semaines à l'IUT, 2 à 3 semaines en entreprise : Soit 17 semaines à l'IUT et le reste en entreprise
- L'enseignement est dispensé par groupe de 26 Alternants, maximum.
- Les cours sont dispensés conjointement par le corps professoral de l'IUT de Valence, par d'autres universitaires et par des professionnels, provenant du secteur bancaire et de l'assurance, mais également d'autres secteurs.
- Le contrôle des connaissances est continu pendant l'année universitaire.

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Volume Horaire
UE 1 : Outils et compétences transversales	
Anglais	30 h
Droit économique communautaire et bancaire	30 h
Techniques quantitatives de gestion	30 h
Communication professionnelle	24 h
Remise à niveau en commerce et finance	30 h
Application Professionnelle : Excel	12 h
Total	156 h
UE 2 : Management Financier et Marketing des Services	
Gestion financière du long terme	36 h
Gestion financière du court terme	24 h
Marketing des services	24 h
Droit des affaires	30 h
Marchés financiers	30 h
Cycle de conférences	11 h
Total	155 h
UE 3 - Spécialisation Mise en œuvre des métiers	
Négociation commerciale	30 h
Techniques bancaires et marchés de l'assurance	45 h
Management du risque financier	30 h
Challenge vente et marketing des services approfondi	30 h
Fiscalité des professionnels et des particuliers	24 h
Conférences thématiques	5 h
Total	164 h
UE 4 : Projets tuteurés	110 h dont 45 h avec projets encadrés
UE 5 : Professionnalisation	
Alternance en entreprise	
Aide à la préparation du mémoire d'alternance	10 h
TOTAL	595 h dont 530 h encadrées

Modalités d'évaluation

Evaluation continue intégrale. Pour plus d'informations, reportez-vous aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) téléchargeables sur le site Internet.



Contacts :

IUT de Valence

LP ABF

51, rue Barthélemy de Laffemas

BP 29 - 26901 Valence Cedex 9

Tél. : 04 75 41 88 15

iutvalence-lpabfmfms-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr

Pour en savoir plus
ou candidater :
www.iut-valence.fr